

DECRET N° 2017 – 029 du 23 janvier 2017

portant adoption des états financiers, exercice 2012, de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-413 du 20 juillet portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines ;
- Vu** le décret n°2016-421 du 20 juillet portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n°99-281 du 31 mai 1999 portant approbation des statuts de l'Office Béninoise de Recherches Géologiques et Minières ;
- Vu** le procès-verbal de la session du Conseil d'Administration de l'Office en date du 05 juin 2014 ;
- Sur** proposition conjointe du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines et du Ministre de l'Economie et des Finances,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 janvier 2017,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés, les états financiers, exercice 2012, de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM), tels qu'ils sont annexés au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

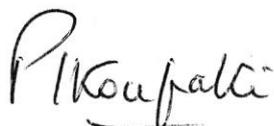
Fait à Cotonou, le 23 janvier 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



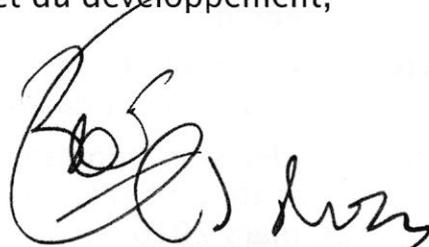
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre d'Etat chargé du Plan
et du développement,



Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre de l'Economie et des
Finances, par intérim,



Marie Odile ATTANASSO

Le Ministre de l'Energie, de l'Eau et
des Mines,



Dona Jean-Claude HOUSSOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MESGPR : 2 ; MEPD : 2 ; MEF : 2 ; MEEM : 2 ; AUTRES
MINISTERES : 17 ; SGG : 4 ; JORB : 1.